

MEDIATION ENTRE PAIRS

Une équipe de **MEDIATEURS** a été formée pour **VOUS AIDER A RESOUDRE VOS CONFLITS** (insultes, rumeurs : «on m'a dit qu'il a dit que...», bousculade, provocations, calebèches, «il m'embête»).

Leurs photos sont affichées dans le collège.

Ils vous **PROPOSENT** une médiation ou **VOUS LEUR DEMANDEZ** une médiation, à l'écart du groupe, dans une salle.

Le **CHOIX** d'une médiation entre élèves **REMPLECE L'INTERVENTION D'UN ADULTE**. Le médiateur devra rendre compte de l'incident aux adultes référents mais, si la médiation est réussie, aucune sanction ne sera prise.

L'ensemble de l'équipe de direction, vie scolaire et enseignante